

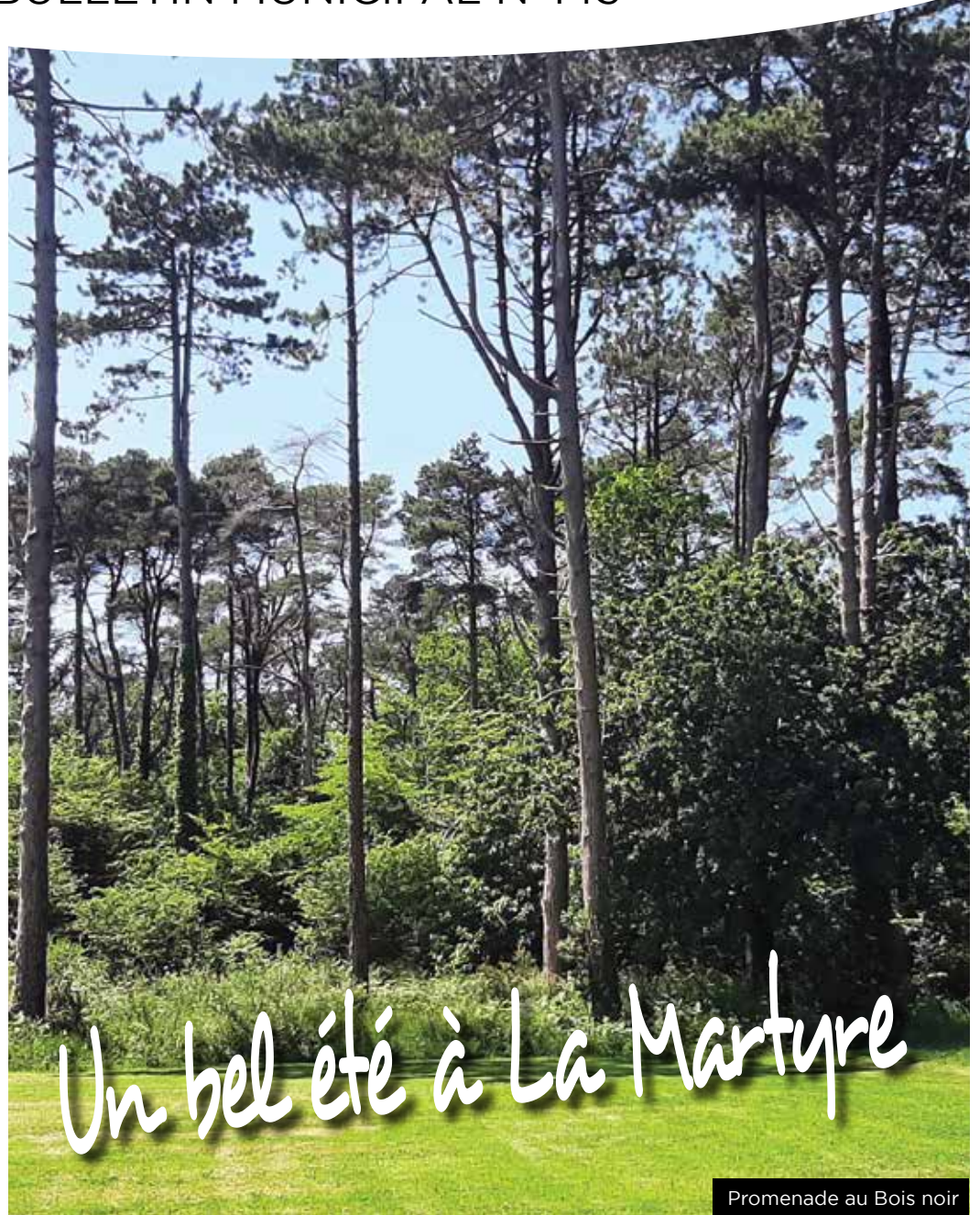


KELEIER AR MERZHER

www.lamartyre.bzh

JUILLET 2021

BULLETIN MUNICIPAL N°143



Un bel été à La Martyre

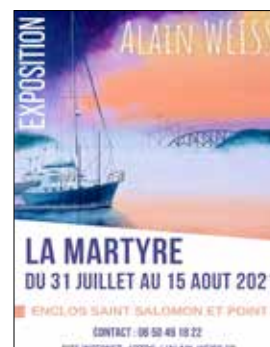
Promenade au Bois noir



Concours de poulinières le 17/07



Couleurs de Bretagne le 17/07



Exposition du 31/07 au 15/08



Nuit des étoiles les 6-7-8/08

Mairie 4 Route de Ty-Croas
Tél. : 02 98 25 13 19

Adresse courriel : mairie@lamartyre.bzh **Site :** lamartyre.bzh

Ouverture : Lundi, mardi, vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h30
Mercredi : 13h30-17h30 Jeudi et samedi : 9h00-12h00

Juillet et août : ouvert lundi-mardi-jeudi-vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h30

Maire : **Chantal SOUDON**

Premier adjoint : **Jean-Michel DONVAL**
Travaux (bâtiments - voirie) - Affaires économiques - Urbanisme

Deuxième adjointe : **Jacqueline TOURBOT**
Finances - Budget - Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse - Services à la population

Troisième adjoint : **Mickaël VAILLANT**
Environnement - Agriculture - Vie associative - Animation - Sentiers de randonnée

Quatrième adjoint : **Roland LE TOULLEC**
Affaires sociales - Communication - Bulletin municipal

I Cantine	2 Route de La Roche	Tél. : 02 98 25 10 76
	<i>inscription sur "mon espace famille"</i>	
I Bibliothèque	4 Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 13 01
	<i>www.biblio-lamartyre.fr</i>	
I Regroupement Pédagogique Intercommunal		
	Ecole La Martyre (Primaire)	Tél. : 02 98 25 13 87
	Ecole Ploudiry (Maternelle)	Tél. : 02 98 25 13 76
I Ecole Saint Joseph	7 Route de La Roche	Tél. : 02 98 25 13 65
I SIPP	5 Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 16 52
I Maison des enfants de Kerbrug	Kerbrug	Tél. : 02 98 25 15 69
I Maison du Plateau	Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 13 95

URGENCES

I Défibrillateur : place de l'église, mur du Point I	
I SAMU / Gardes médicales :	15
I Pompiers	18
I Gendarmerie	02 98 85 00 82
I Eau et assainissement : Eau du Ponant .	02 29 00 78 78
I EDF (dépannage)	0810 333 029

Bulletin d'informations municipales
édité par la commune de La Martyre
4 Route de Ty-Croas
29800 LA MARTYRE
Tél. 02 98 25 13 19
mairie@lamartyre.bzh

Diffusion : les exemplaires sont
distribués au domicile des habitants
de La Martyre.

Directrice de publication :
Chantal SOUDON

Rédaction et photographies :
Mairie - associations

Mise en page et impression :
Guivarch Imprimerie
Imprimé sur papier issu des forêts
gérées durablement.
Tirage : 400 exemplaires

Consultation du bulletin municipal sur
le site de la commune
<http://www.lamartyre.bzh>



LE MOT DU MAIRE

Jamais depuis que l'occasion m'est donnée de m'exprimer dans ces colonnes, jamais je crois, l'invitation à passer un bel été n'a été tant attendue.

L'été, les sorties et les loisirs qui en font le sel redeviennent enfin d'actualité.

Le redémarrage se fera certes en douceur mais, au moins, grâce à la vaccination, la menace d'une énième vague s'éloigne.

Pour l'instant, nous retiendrons de cette crise la faculté incroyable des services publics et des entreprises à s'adapter, à s'organiser dans l'urgence, à décrypter des textes opaques qui tombaient comme pluie d'orage.

La capacité collective à surmonter la crise COVID a fait ses preuves.

Accompagnons-la en nous faisant vacciner si ce n'est déjà fait.

Bel été à tous.

Chantal SOUDON

UR GERIG GANT AR VAEREZ

Biskoazh abaoe ma'm bez tro da skrivañ er gazetenn-mañ, biskoazh da'm soñj n'o doa bet an dud kement a hast da glevet ac'hanon o hetañ un hañvezh kaer dezho.

Anv zo adarre, a-benn ar fin, eus an hañv, eus ar baleadennoù hag an diduamantoù a ra dezhañ bezañ ur mare brav.

Adkroget e vo gant an traoù tamm-ha-tamm, evel-just, met d'an nebeutañ peogwir e vez vaksinet an dud n'emaomp ket o c'hortoz ur c'houlzad COVID ouzhpenn.

Evit ar mare e vo dalc'het soñj, evit a sell ouzh ar gwall blegenn-mañ, penaos eo bet gouest ar servijoù publik hag ar stalioù a bep seurt d'en em ober diouzh an degouezh, war ar prim, da heuliañ an testennoù luziet en em gave hep paouez evel ur pil-dour.

Diskouezet hon eus splann e oamp barrek da dalañ ouzh gwall blegenn ar C'HOVID holl asambles.

Evit delc'her ganti, bezomp holl vaksinet ma n'omp ket c'hoazh.

Hetañ a ran deoc'h tremen un hañvezh kaer.

Chantal SOUDON

SOMMAIRE

Mémento

Mot du maire.....	P. 1
Infos mairie.....	P. 2
Rappels/actualités.....	P. 3
Vie municipale.....	P. 4 et 5

Le portail des familles.....	P. 6
Les consignes de tri.....	P. 7
Une nouvelle entreprise à La Martyre.....	P. 8

Du côté des associations :

• Ecole Saint-Joseph.....	P. 9
• Maison des enfants.....	P. 9
• Communauté chrétienne locale.....	P. 9
• La bibliothèque.....	P. 10
• Club de Hand.....	P. 11
• Club canin.....	P. 11
• Ener'gym.....	P. 11
• GRPP.....	P. 12
• Club des Bruyères.....	P. 12
La Saint Pierre football.....	P. 13
Ti Ar Vro.....	P. 13
Ça bouge à La Martyre cet été.....	P. 14



Les chantiers..... P. 6



I ETAT CIVIL

Naissances :

27/04 : Robin FRANCHETEAU, Moulin du Cann
08/06 : Tyllo BOIS, Le Crann

Mariage :

05/06 : Cynthia, Krystall, Noëline DOLL et Nicolas EUZEN, Kervern Izella

Décès :

26/04 : Jacques Yves LE BŒUF, Le Crann

I URBANISME

Déclaration préalable déposée en mairie :

- **Commune de LA MARTYRE**, Ecole publique 10 Route du Keff : réfection des toitures des classes + changement fenêtres classe NE.
- **Joao BARREIRO**, 13 Le Keff : création d'un salon séjour.
- **Stéphane MORVAN**, 6 Lann Ar Merzher : clôture grillagée.

Déclarations préalables accordées :

- Le 17/05 : **Jean-Marc CORBEL**, 4 Route du Keff : remplacement de 5 fenêtres de dimension identiques et d'une porte sur annexe.

Le 27/05 : **Anne HOREL**, 2 Kloz Bihan : changement d'une porte.

Permis de construire accordé :

- Le 11/06 : **EARL LE ROUX**, Pors Ar Glouet : construction d'un hangar, de 2 cellules de stockage et d'une fosse de réception de céréales.

I COLLECTE DES CONTENEURS COUVERCLES JAUNES ET VERTS

Déchets ordures ménagères : poubelle verte

Déchets recyclables : poubelle jaune

Collecte le mardi au domicile en alternance.

Si le mardi est férié, la collecte est retardée au lundi suivant dès 5h00 du matin.

Le calendrier de collecte est disponible sur ccpld.bzh

RAPPEL : les poubelles sont à rentrer dès la vidange des poubelles effectuée.

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), adressez-vous directement au service environnement de la Communauté de communes, **ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine) // ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h // 13 h 30 à 17 h.**
Tél. 02 98 21 34 49

Tarifs des bacs verts et jaunes :

Bac roulant vert ou jaune 180 l. : 15€ et 240 l. = 16€
Tarifs des composteurs (composteurs en bois) :
300 l. = 20€ // 600 l. = 25€.



I JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNE

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation sera délivrée. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours et examens divers.

I CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Les demandes sont désormais à saisir en ligne, sur le site ants.gouv.fr

Pour la carte d'identité : après avoir saisi votre demande sur internet, il vous faut prendre rendez-vous dans une des mairies équipées du dispositif spécifique, au plus près (Landerneau, Sizun)

Rappel des contacts de l'état civil de :

LANDERNEAU : 02 56 31 28 21

SIZUN : 02 98 68 80 13

Pour les personnes ne disposant pas d'ordinateur, adressez-vous à vos proches et demandez leur de **vous créer un compte sur cette application ANTS.**

Il conviendra de noter et de conserver précieusement l'identifiant et le mot de passe.

Cette précaution facilitera les démarches ultérieures en offrant notamment un gain de temps.

Déploiement de la nouvelle carte nationale d'identité

Elle concerne toutes les demandes enregistrées dans le Finistère depuis le 14 juin 2021.

C'est une carte plus sécurisée, pourvue d'un composant électronique contenant notamment les images numérisées de la photographie et de deux empreintes digitales de son titulaire.

Ce qui changera : sa validité est de 10 ans (15 ans actuellement). La présence du mineur de 12 ans et plus sera obligatoire lors de la remise de la carte : vérification des empreintes digitales.

Sachez : l'usager dispose de la possibilité de s'opposer à la conservation de l'image numérisée de ses empreintes digitales dans le fichier des titres électroniques sécurisés « TES » au-delà d'un délai de 90 jours à compter de la date de délivrance du titre.

Verre et Textiles : éco-point, route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau.

Déchets verts UNIQUEMENT : aire intercommunale de Keravel (route de Ty-Croas).

Des matériaux non autorisés sont régulièrement retrouvés sur cette aire. Il serait dommage d'en limiter l'accès à cause d'incivilités.

Autres déchets :

Déchetteries de St-Eloi, Plouédern, Daoulas

Pour tout déchet particulier (ex. : pneu...) s'adresser au préalable aux déchetteries pour avoir connaissance du règlement.

Aire de St Eloi, Plouédern : 02 98 85 19 50

Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Horaire d'hiver (01/11 au 28/02) :

9h/12h//14h/17h30

Horaire d'été (01/03 au 31/10) :

9h/12h // 14h/19h

I DESTRUCTION OBLIGATOIRE DU CHARDON DES CHAMPS



Un arrêté préfectoral de 2010 impose aux propriétaires ou usagers de parcelles de détruire de préférence par voie mécanique les chardons des champs avant leur floraison. Les infractions sont constatées par procès-verbal et poursuivies, conformément aux dispositions prévues au code rural.

Le chardon des champs est une plante vivace, à enracinement profond, formant de nombreux rhizomes. Il fleurit de juin à août. Une plante peut produire 1500 graines. Les semences peuvent être transplantées par le vent à des distances importantes. Les rhizomes fractionnés et disséminés par les travaux du sol peuvent donner naissance à de nouvelles plantes. C'est donc pour ces raisons qu'il faut les détruire.

I TONTES OU TRAVAUX DE BRICOLAGE : ATTENTION AUX VOISINS



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que notamment, tondeuses à gazon, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

I BONNES HABITUDES : N'HÉSITEZ PAS À ARRACHER LES LAURIERS CERISE AU BOIS NOIR, ESPÈCE ENVAHISSANTE



C'est plus facile quand ils sont petits. Ils se plaisent beaucoup au Bois Noir.

I MISE EN PLACE DE PIÈGES À FRELONS CHEZ DES PARTICULIERS VOLONTAIRES

La commune a proposé à 5 personnes, qui ont eu des nids de frelons dans leur jardin l'an passé, d'installer des pièges à frelons qu'elle a achetés auprès de l'entreprise JAPEBRODE de PENCRAN, en complément du piège de la Communauté de communes. Ils piègent exclusivement les frelons et pas les autres insectes qui sont éliminés par les pièges classiques.



Un comptage des frelons capturés sera réalisé régulièrement.

I LA MAM « MARMOTS ET COMPAGNIE » EST OUVERTE DEPUIS FIN AVRIL.



Elle se situe au 26 Lann Ar Merzher.

Pour tout renseignement : 09 86 48 08 81

I PERMANENCES DU CONCILIEUR



Il est possible de rencontrer le conciliateur du secteur, Madame Marie-Françoise LE GUEN, tous les jeudis de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 à la Mairie de Landerneau.

Son contact : 06 81 89 62 40.

I TRAVAIL EN COURS DE LA COMMISSION VOIRIE :

Vous avez, sans doute, vu dans la presse que de nombreuses communes s'attellent à numéroter l'ensemble des maisons de leur territoire. Cela permet aux secours, au facteur de se repérer plus facilement mais aussi de bénéficier du branchement de la fibre. Chez nous aussi, la commission voirie se retrouve régulièrement pour passer la campagne de La Martyre au peigne fin. En effet, ses membres numérotent chaque maison et repèrent les bâtiments qui devront porter un numéro de voirie.

Une fois ce travail achevé, un courrier indiquant le numéro de l'habitation et celui du ou des bâtiments retenus sera envoyé à chaque propriétaire ou locataire des lieux.

Des plaques de numérotation seront distribuées par la commune à chaque occupant des lieux.

Dans un deuxième temps, la commission de voirie travaillera sur l'orthographe des noms de lieux-dits qui sont orthographiés de différentes façons. Comme par exemple : Keff ou Queff - Kerbrug ou Kerbruck ou Kerbruc....

Ce travail est nécessaire, toujours pour permettre d'identifier plus facilement un lieu et s'accorder sur une orthographe homogène pour les services des impôts, le cadastre, les secours, la Poste....

I LA VITESSE À KERGLOUARAN

La commune a demandé au service des routes du Département de faire un comptage des véhicules et un relevé de la vitesse des véhicules qui empruntent la VC7 à Kerglouaran. La vitesse est actuellement limitée à 70 km/h.

Le relevé a été réalisé entre le 16 et le 26 avril 2021. Durant cette période, en moyenne 1 473 véhicules par jour passent Kerglouaran dont 7.20 % de poids lourds.

En terme de vitesse :

50 % des véhicules légers passent à plus de 67 km/h et 15 % de véhicules légers à plus de 79 km/h.

Ce relevé confirme le ressenti de vitesse excessive des riverains.

Le Conseil municipal a décidé de limiter la vitesse à 50 km/h.

La synthèse complète de ces relevés sera communiquée aux habitants de Kerglouaran.

I EXTRAITS DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI

I RÉPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE RELATIVE À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

• Le Conseil municipal présente deux projets :

- Mise en place des barrières de sécurité le long de l'école St Joseph dans la continuité de l'existant afin de canaliser la circulation des enfants et adultes vers les passages piétons. Coût : 5 500,46€ (fourniture et pose).
- Mise en place de l'éclairage dans les abribus du giratoire du Keff. Coût : 10 000€ (fourniture et pose).

I TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX DU GIRATOIRE DU KEFF : AUTORISATION POUR SIGNER LA CONVENTION

Il restera à la charge de la commune une somme de 10 000 € après déduction de la prise en charge du SDEF (Syndicat Départemental d'Electrification du Finistère).

I SENTIER DE RANDONNÉE DU CHAMP DE COURSES

La commune a inscrit le sentier du « Champ de courses » au PDDIPR (Plan Départemental Des Itinéraires de Promenade et de randonnée), qui permet de bénéficier d'une assurance particulière en cas de dommage ou accident et de la subvention départementale et du fonds de concours intercommunautaires.



Cette boucle du « Champ de courses » rejoint des sentiers sur les communes de La Roche Maurice et Ploudiry et sera un élément d'un itinéraire de 200 km de sentiers au niveau de la Communauté de communes.

Le Conseil donne son accord pour :

- Inscrire le sentier au PDDIPR et demander l'aide financière du Conseil Départemental
- Autorise le maire à entreprendre des aménagements sur le territoire de La Roche, et de la signalétique sur la commune de Ploudiry (modalités réglées par convention signée conjointement)

I VOTE DES SUBVENTIONS

Les commissions finances et associations se sont réunies le 13 avril pour étudier les demandes.

- Le Conseil donne son accord à la proposition faite par les commissions et décide d'allouer les subventions suivantes :

Bibliothèque « livres et culture »	1400 €
Société de chasse	300 €
Astro-Club Alnitak (astronomie)	100 €
Ploudiry Sizun Handball	1200 €
A Tout'Art : accompagnement des expos Point I pour été 2021	% frais réels
APPMA Daoulas	50 €
APPMA Elorn	50 €
Majunga partenariat scolarisation Madagascar	200 €
Croix Rouge de Landerneau	100 €
Ti Ar Vro Landerne Daoulaz	400 €
Vie libre du Finistère - Brest	100 €
ADAPEI Quimper	100 €
Rêves de clown	100 €
France Alzheimer - Brest	50 €
Secours catholique (Landerneau - Daoulas)	50 €
Solidarité Paysans du Finistère	50 €
APE du RPI (32 élèves domiciliés à La Martyre)	480 €
APEL St Joseph (34 élèves domiciliés à La Martyre)	510 €
Total Général	5240 €

I DEMANDE DE PARTICIPATION POUR LES ÉLÈVES DES COMMUNES EXTÉRIEURES À LA MARTYRE ET SCOLARISÉS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE LA MARTYRE

Le Conseil municipal reconduit le montant de l'an passé : **590 € par élève.**

I FORFAIT COMMUNAL À L'OGEC ECOLE ST JOSEPH

Dans le cadre du contrat d'association passé entre la commune et l'OGEC St Joseph, la commune verse chaque année l'équivalent des frais engagés au RPI, en maternelle à Ploudiry (1 573.22€) et en primaire à La Martyre (539.67 €).

18 élèves de maternelle et 16 du primaire domiciliés à La Martyre sont scolarisés à l'école St Joseph.

La participation communale s'élève à 36 952.68 € pour l'année scolaire 2020/2021.

I TARIFS DES REPAS DE CANTINE POUR L'ANNÉE 2021-2022

Le CM décide de reconduire les tarifs de l'an passé :

- tarif régulier : 3,60 €
- tarif enfant extérieur et tarif repas pour la Maison des Enfants : 5,55 €
- tarif occasionnel / tarif adulte : 6,00€.
- tarif du repas avec PAI : 1,50€ (repas préparé par la famille car prescription médicale)

Le Conseil municipal vote une motion pour réguler la prolifération des choucas.

I LES MARCHÉS PUBLICS DE LA COMMUNE

Marché attribué : Travaux de sécurisation de la Route de La Roche

Montant du marché : 165 250 €HT / 198 300 €TTC

- Subvention DETR (Etat) accordée : 35 000 € soit 21 % du montant HT des travaux.

Démarrage des travaux prévu le 14/06/2021 décalé à fin août (problème d'approvisionnement).

Marché en cours : Réhabilitation dont rénovation thermique et énergétique de l'école publique

Montant estimé du marché : 260 960 €HT / 313 152 €TTC

- Subvention accordée : DSIL 2021 : 70 000€
- Subvention attendue DETR (Etat) pour 30 % du montant des travaux HT : 78 288.00 €

Réception des offres le 18/06/2021.

I LES ANIMATIONS REPRENENT

La commune met, gracieusement, à la disposition des associations communales et intercommunales du Plateau de Ploudiry, ainsi que pour les fêtes de quartier, **4 barnums** pour les manifestations organisées sur le territoire de La Martyre.

Elle loue ces barnums (à l'unité) aux habitants de la commune.

Leur dimension : 3m X 3m.

Il est fermé sur 3 côtés. Les pieds sont réglables : hauteur de 180 à 210 cm. Ils sont modulables.

Prix de location : 100€/ barnum loué.

Il y a possibilité aussi d'emprunter des tables (anciennes tables de la cantine) et des chaises.

En stock : 20 tables et 50 chaises

Pour louer ou réserver : s'adresser à la mairie.



I L'ÉGLISE ET SON ENCLOS N'EN FINISSENT PAS DE NOUS QUESTIONNER ...

De quand date la charpente de l'église ?

La commune, avec l'aide du service des bâtiments de France de Brest, a déposé un dossier pour participer au prix « Dendrotech » proposé par la fondation Mérimée.

Si le dossier est retenu, une expertise dendrochronologie en vue de restaurer ou de mettre en valeur la charpente sera effectuée.

A suivre....



Une chapelle transformée en Ecole ?

La mairie a un courrier du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts du 17 février 1916 qui fait référence au classement de l'église de La Martyre aux Monuments Historiques et qui dit qu'il existait une ancienne chapelle, utilisée jadis comme école et qui était comprise dans la clôture du cimetière.

Nous faisons appel à la mémoire collective : avez-vous entendu ou lu des écrits concernant cette chapelle école ?

Dans l'affirmative, merci de contacter la mairie au 02 98 25 13 19.

Ci-dessus : copie de l'arrêté classant l'église, la porte du cimetière et l'ancienne chapelle aux Monuments Historiques.

■ UN NOUVEAU “MON ESPACE FAMILLE” SUR LES COMMUNES DU SIPP.



■ UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE SERA OUVERT À DESTINATION DES FAMILLES : « MON ESPACE FAMILLE »

Il permettra l'inscription à la fois à :

- l'accueil périscolaire et extra scolaire organisés par le SIPP (Maison de l'enfance à La Martyre, et dans les locaux de l'école La Fleur Bleue du Tréhou)
- Les camps d'été
- La cantine de La Martyre
- La cantine de Ploudiry.

Ce service en ligne sera accessible sur tout support (pc, tablette, smartphone) et sera activé début juillet pour les inscriptions de la prochaine rentrée scolaire.

Pour les parents, ce système devient la solution exclusive afin de réserver les prestations pour leurs enfants.

Les familles disposant de contraintes particulières devront se signaler en mairie ou au Syndicat du Plateau afin de bénéficier d'une attestation.

Pour la cantine de La Martyre, les modalités de facturation resteront les mêmes :

- inscriptions à faire au plus tard le jeudi pour la semaine suivante,
- prix à tarif « régulier »* si au moins deux repas par semaine,
- facturation au prix occasionnel* si inscription tardive ou absence injustifiée.

Ce portail permettra globalement de faciliter les inscriptions que les familles pourront faire à l'avance et en masse. Il permettra aussi par un module spécifique les échanges et la communication avec chaque administration.

Fin juin/début juillet, chaque famille recevra une plaquette détaillée de présentation et d'explications pour l'utilisation de ce portail.

Et bien entendu, les services (SIPP pour les garderies, mairies pour les cantines) seront à votre disposition pour vous aider à remplir une première fois ce nouvel outil.

*les tarifs cantine ont été reconduits pour la deuxième fois consécutive à :

- 3, 60 € / repas « régulier »
- 5, 55 € / repas occasionnel .

Une aide de 0,60 € / repas est attribuée sous condition de ressources aux familles qui en font la demande.



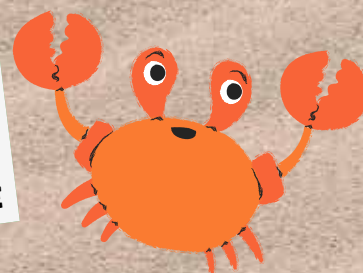
PAS DE VACANCES POUR LE TRI !



FAMILLE BRIQUES ET CARTONS



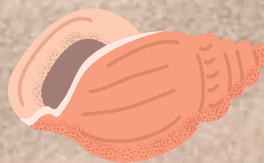
FAMILLE EMBALLAGES EN PLASTIQUE



**EN VACANCES JE
GARDE LES BONS
RÉFLEXES**

JE TRIE MES DÉCHETS

JE DÉPOSE MES EMBALLAGES DANS MA POUBELLE JAUNE !



service environnement

02.98.21.34.49

environnement@ccpld.bzh

www.pays-landerneau-daoulas.fr



FAMILLE EMBALLAGES MÉTALLIQUES



FAMILLE DES PAPIERS

PAYS DE
**LANDERNEAU
DAOULAS**



I NOUVELLE ENTREPRISE À LA MARTYRE : LES TRANSPORTS PELÉ.

UNE AFFAIRE DE FAMILLE !

Après diverses expériences dans le commerce, Patrick Pelé rejoint sa passion, le transport, dans les années 80.

Dans un premier temps en aidant l'entreprise de sa belle-famille à Commana puis salarié au sein des Transports JONCQUEUR à Landerneau qu'il quitte en 1995 pour se lancer à son compte à Saint-Urbain, à la maison d'abord puis à la ZA de Bellevue en 2002.

En 2013, Pauline et Guillaume, ses enfants, rejoignent l'entreprise familiale en reprenant les Transports GENDRON à Vitré (35) puis les Transports GUIVARC'H à Bodilis (29). Depuis le premier confinement de Mars 2020, Pauline et Guillaume sont seuls aux manettes, entourés d'une garde rapprochée sur les sujets Ressources Humaines, Finance, Commerce, Informatique et Administratif.

Depuis 2002, l'entreprise Pelé est passée de 10 à 60 collaborateurs. L'activité et le nombre de véhicules ne permettent plus à l'entreprise de travailler dans les conditions optimales sur le site de Saint-Urbain.

Avec cette histoire forte sur le territoire, une présence de leurs clients à proximité, Pauline et Guillaume se mettent dès 2017 à la recherche d'un lieu qui permettra de pérenniser l'entreprise pour les 20 années à venir.

Leur choix se porte en 2018 sur plus de 3 ha de terrains disponibles sur la ZA des Landes à Croas ar Born à LA MARTYRE. L'entrée des véhicules sur le nouveau site se fera par l'entrée commune à la ZA des Landes à TREFLEVENEZ.



• 2 bâtiments y ont été construits.

Le plus grand en volume concentre l'activité transport et sera le lieu d'accueil des véhicules poids lourds. Il comprend un entrepôt de 1350 m² pour le passage à quai de palettes collectées et distribuées sur l'ensemble du département, un garage pour l'entretien des véhicules des Transports Pelé et Guivarc'h, ainsi que des surfaces pour la partie administrative.

L'autre, volontairement distant de 200 mètres, est un bâtiment de bureaux, lieu de réflexion pour la stratégie des différentes entreprises du groupe.

Ce déménagement donnera de l'oxygène à toutes les équipes pour pouvoir continuer à développer durablement l'entreprise et ses différentes activités, tout en offrant des possibilités d'agrandissement pour les années à venir.

L'entreprise se réjouit de rejoindre ce nouveau site à La Martyre au dernier trimestre 2021. Les bureaux, quant à eux, sont déjà occupés depuis le début de l'année.



I ÉCOLE SAINT JOSEPH

C'est accompagnés de quelques parents de la classe que les enfants de CP-CE1 et de CE-CM sont partis à la découverte des chemins de La Martyre.

Gilles Kerriou, l'animateur sportif, a préparé de belles balades dans les chemins et bois de La Martyre. Il nous a fait parcourir de nombreux kilomètres, nous a permis de voir de très beaux sites : manoir d'Irzi, château de Poulbro'ch et nous a transmis beaucoup de connaissances sur les arbres, les oiseaux...

Nous terminons notre cycle randonnée le mardi 15 juin en partant toute l'après-midi et nous serons au rendez-vous !



I MAISON DES ENFANTS KERBRUG-LA MARTYRE



Après un séjour avec Thomas PESQUET dans La Station Spatiale Internationale, toute l'équipe d'animation est de retour à la Maison des Enfants pour les vacances d'été.

- Du 19 au 23 Juillet : Animaux légendaires
- Du 26 au 30 Juillet : Cinéma
- Du 16 au 20 Août : Contes farfelus
- Du 23 au 27 Août : Politesse votre
- Du 30 au 1^{er} Septembre : Souvenirs de vacances

BONNES VACANCES A TOUTES ET A TOUS !

RENTREE 2021/ 2022 :

Accueil Périscolaire à partir du Jeudi 2 Septembre 2021

Contact : 02 98 25 15 69

maisondesenfants@sipp.bzh

Le centre accueille les enfants du 7 au 30 juillet 2021 et du 16 août au 1^{er} septembre 2021.

- Du 7 au 9 Juillet : Comme au camping
- Du 12 au 16 juillet : Pirates

I COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE LOCALE DU PLATEAU DE PLOUDIRY



Ploudiry- La Martyre- Le Tréhou- Loc-Eguiner- Tréflévénéz

Planning des messes et célébrations du 3^{ème} trimestre 2021.

- 27 juin :** Pardon de Tréflévénéz, messe à 10h30
- 4 juillet :** Messe à Ploudiry à 9h30, à la Chapelle St Joseph.
- 11 juillet :** Messe à Loc-Eguiner à 9h30
- 18 juillet :** Messe à Le Tréhou à 9h30
- 25 juillet :** Messe à La Martyre à 9h30
- 1^{er} Août :** Messe à Tréflévénéz à 9h30
- 8 Août :** Messe à Ploudiry à 9h30
- 15 Août :** Messe à Loc-Eguiner à 9h30
- 22 Août :** Messe à Le Tréhou 9h30
- 29 Août :** Messe à La Martyre à 9h30
- 5 Septembre :** Pardon de St Antoine à Ploudiry, messe à la Chapelle à 10h

12 Septembre : Messe à Tréflévénéz à 9h30

19 Septembre : Pardon de Loc-Eguiner, messe à 10h30 ⁽¹⁾

26 Septembre : Messe à Le Tréhou à 9h30

3 Octobre : Messe à La Martyre à 9h30

10 Octobre : Messe à Ploudiry à 9h30

⁽¹⁾ Ces horaires sont susceptibles d'être changés. Dans ce cas un avis paraîtra dans les journaux.

Vous trouverez les informations paroissiales dans les églises ouvertes ou sur le site du diocèse de Quimper (**diocèse-quimper.fr** puis Paroisse Notre Dame de tout remède en Pays de Landerneau).

Une permanence est assurée le samedi matin à la Maison Paroissiale 2A rue de l'enclos à Ploudiry de 10h30 à 11h30. Tél : 02 98 25 12 43

BIBLIOTHÈQUE DE LA MARTYRE



La bibliothèque est restée ouverte pendant tout le dernier trimestre et continue de l'être. La période des vacances de printemps ayant été modifiée, les séances de kamishibai programmées par Françoise dans les écoles n'ont pu se faire.



Le 17 mars, un tréteau, qui signalera que la bibliothèque est ouverte, et décoré par les enfants de l'ALSH nous a été remis en présence de ces derniers.

C'est sur plusieurs séances de mercredis après-midi que les plus grands du centre de loisirs, sous la direction de Myriam Pernel, ont exprimé leur talent. Ce tréteau comporte un côté pour les adultes et une autre pour les enfants. Ces derniers se sont montrés très enthousiastes dans la création de celui-ci. Merci à toute l'équipe.

Pendant tout le mois de mai, la bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir les aquarelles originales de l'exposition « Talvoudegezh an anvioù » proposée par l'association « Ti Ar Vro », sur le thème des patronymes bretons. La partie descriptive de cette exposition était présentée à la mairie de La Martyre.



Mme Elodie Omer nous a remis, au nom de la commune de Ploudiry, un ordinateur portable.

Cet ordinateur permettra aux visiteurs de la bibliothèque de consulter notre fonds de livres ainsi que celui de la bibliothèque du Finistère et aussi de faire des recherches sur internet.

La bibliothèque sera fermée du jeudi 08 juillet au mardi 31 août.
Les permanences du dimanche seront assurées les 04 et 11 juillet ainsi que les 08 et 29 août.

Horaires de la bibliothèque	
Mardi (1 ^{er} et 3 ^{ème} du mois) :	20h30 à 21h30
Mercredi :	10h30 à 12h00
Judi :	16h30 à 17h30
Vendredi :	16h30 à 18h00
Dimanche :	10h30 à 12h00

Livres et Culture sur le Plateau

8 route de Ploudiry - 29200 La Martyre
02 98 88 15 03
bibliotheque@la-martyre.fr
www.ti-ar-vro.fr
@bibliothequela-martyre



I CLUB DE HAND



L'assemblée générale du Ploudiry Sizun Handball s'est déroulée le samedi 12 juin à la salle Sainte Ildut en présence des parents, des licenciés et des élus.

La saison 2020-2021 a été très tôt écourtée en raison de la crise sanitaire. Les entraînements ont pu reprendre en fonction des annonces différentes du gouvernement. Les enfants reprenaient avec plaisir l'entraînement dès que cela était possible avec Gilles Kerriou, animateur du SIPP et Jonathan Prati, apprenti du club. Les Séniors Filles ont également continué la préparation physique grâce aux séances en visio de Benjamin Dias Dos Santos.


Ploudiry Sizun Handball recherche des bénévoles pour former le bureau qui sera constitué fin juin.



Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter ou à consulter le site internet.

<https://www.pshb29.com>

ploudiry.sizun.handball@gmail.com

 <https://www.facebook.com/ploudirySizunHandball/>
 <https://www.instagram.com/ploudirysizunhandball/>

I LE CLUB CANIN DE LA MARTYRE EN DÉPLACEMENT POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AGILITY

Le club de La Martyre était présent au championnat de France d'agility niveau 3 avec deux binômes qualifiés parmi les 8 meilleurs Bretons : **Margaux et Ikita et Philippe et Indien.**

Les 200 meilleurs chiens de France étaient présents et malgré des parcours très sélectifs le club termine en milieu de classement, ce qui est très prometteur pour les années à venir.

Les deux binômes ont reçu le soutien des copains d'entraînement qui ont fait le déplacement.



I ENER'GYM



L'année se termine et seulement 5 semaines de cours en présentiel. Depuis la mi-octobre nous n'avons pas pratiqué en salle.

Pourtant, l'association continue de fonctionner :

Les animateurs préparent régulièrement des cours à réaliser à domicile.

Merci à eux, de garder le contact avec les adhérents et de permettre de prendre du plaisir.

Le bureau actuel continue de fonctionner, il assure la vie administrative de l'association. C'est essentiel pour une reprise rapide de l'activité. Nous l'espérons pour septembre 2021.

Nous avons proposé : 1 cours /semaine en extérieur à partir de mi-mai et juin 2021.

Essai avorté par manque d'adhérents.

Les Assemblées Générales se dérouleront à distance.

Toutes les informations, vous sont communiquées soit par mail ou par courrier.

Merci, aux adhérents qui répondent aux différents messages.

La saison 2021-2022 devrait reprendre début septembre 2021.

Le bureau communiquera toutes les informations nécessaires à la reprise.

Avec les animateurs, nous sommes confiants et nous serons prêts pour la rentrée.

Nous restons à votre écoute.

Bonnes vacances !

Sportivement

Le bureau de Ener'gym

www.facebook.com/energymlamartyre Contact :

Tiphaine : 07 83 23 42 24

I LES RANDONNÉES REDÉMARRENT ...

Le groupement des randonneurs du plateau de Ploudiry a repris son activité depuis le 1^{er} juin.

- Vous aimez marcher en groupe ? Venez-nous rejoindre au GRPP,
- de 4 à 4,5 km /h pour le 1^{er} groupe
- de 4,5 à 5 km/h pour le 2^{ème}

Nous faisons des marches d'environ 2 heures les mardis, dimanches et jeudis en alternance 1 fois sur 2.

L'année démarre en septembre et vous pouvez faire 2 à 3 randos d'essai pour savoir si cela vous convient.

Par ailleurs, les randonnées d'été ont bien lieu cette année.

Voici le programme :

Randonnées spéciales estivants 2021

Jour	lieu	Rendez-vous	Départ
08/07/21	Ploudiry	Place de l'église	14h00
22/07/21	Loc Eguiner	Face à la mairie	14h00
12/08/21	La Roche Maurice	Parking de l'école	14h00

Randonnées du soir tous les mardis du 6 juillet au 10 août :

Jour	lieu	Rendez-vous	Guide	Téléphone
06/07/21	Le Tréhou	Place de l'église	Yvette Le Borgne	02 98 68 82 52
13/07/21	La Roche Maurice	Place de l'église	Anne-Marie Merdy	06 33 18 30 04
20/07/21	Loc Eguiner	Face à la mairie	Rémi Ropars	02 98 68 06 95
27/07/21	Ploudiry	Place de l'église	André Person	02 98 25 12 69
03/08/21	Tréflévéné	Place de l'église	Gérard Brélivet	06 52 52 41 11
10/08/21	La Martyre	Place de l'église	Janine Le Lann	02 98 25 10 66

- **Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :**
A. PERSON, Rollocaré Ploudiry, Tél. 02 98 25 12 69.

I CLUB DES BRUYÈRES LA MARTYRE - TRÉFLÉVÉNEZ



Enfin une petite lueur ! Un peu d'espoir de pouvoir reprendre les activités du club !

Le bureau a décidé de rouvrir les salles, à partir du 1^{er} juillet, pour la pétanque, les jeux de société et le café. Les marcheuses (et marcheurs ?) reprendront leurs circuits favoris.

Il est possible pour de nouveaux adhérents de rejoindre les activités citées plus haut. C'est avec plaisir que nous les accueillerons !

Dans l'impossibilité de convoquer l'assemblée générale au mois de décembre 2020, les cartes d'adhérents n'ont pu être distribuées.

La caisse du club prend en charge la cotisation 2021 de tous les adhérents (adhésion à « Générations mouvement », assurances...)

Nous attendons le plaisir de nous retrouver, à la Maison du Plateau, le jeudi 1^{er} juillet, à partir de 14h.

Nous souhaitons, à tous, un bel été et des retrouvailles chaleureuses autour du café du jeudi.



Le Bureau

I LA SAINT PIERRE FOOTBALL REBONDIT

Le projet de relance d'une équipe de foot seniors à la Saint Pierre de Ploudiry-La Martyre est né lors d'une soirée festive.

En effet, nous sommes une équipe de 20 copains jouant dans différents clubs des environs : ES La Mignonne, AS Dirinon, Bodilis, Plougar FC entre autres....). Nous avons le désir de jouer ensemble pour partager des valeurs communes : l'amitié, le respect ainsi que l'esprit de compétition.

Notre projet s'inscrit aussi dans une démarche communale pour le milieu associatif et d'animation du « Plateau ».

Le 3 juillet prochain, nous organisons une opération de récupération de ferraille. Les fonds collectés serviront à l'achat d'équipements sportifs. L'événement se déroulera sur le parking du stade intercommunale Jean Le Ru à Ploudiry.

Nous comptons sur vous pour votre soutien et espérons vous voir au bord du terrain la saison prochaine.

Mathis Plouguerné

Membre du bureau de la SPPLM

SAISON 1971-1972, IL Y A 50 ANS...

Extrait du livre " Saint Pierre Ploudiry "



Saison 71-72: les cadets

Debout: Michel MOAL, Pascal DOURMAP, Jean-Pierre MADEC, Pierre MOAL, Jean-Michel LE BERRE, Jean-Paul GUENOLE, François, René ABGRALL, Bernard PAPE, Pierre COCHEREL
Accroupis: Daniel SPARFEL, Jean-Pierre ROQUINARC'H, Gilbert BARON, Jean-Jacques KEROUANTON, Raymond LE BERRE, Michel PAPE

Après des débuts peu flatteurs, les cadets ont été meilleurs en fin de saison.

Tous nos encouragements aux joueurs qui souhaitent faire revivre les bons moments de la Saint-Pierre Foot..



I ET LE COMITÉ D'ANIMATION AUSSI...

Un groupe de personnes souhaitent relancer le Comité d'animation.

Une réunion sera programmée à la rentrée de septembre.

La date, l'heure et le lieu de la réunion seront communiqués dans la presse locale et sur le tableau électronique.

I TI AR VRO

I COURS DE BRETON DÉBUTANTS ET CONFIRMÉS

Ti Ar Vro Landerne Daoulaz va proposer à la rentrée des cours de breton aussi bien pour les débutants que pour les confirmés.

La rentrée de septembre est aussi l'occasion de prendre part à une nouvelle formule appelé 4 lamm qui propose une alternative entre cours du soir et formation intensive

Pour en savoir plus rendez-vous sur le site tiarvrolandernedaoulaz.bzh

I ÇA BOUGE À LA MARTYRE CET ÉTÉ AVEC LA PRUDENCE DES GESTES BARRIÈRE ET LA LIMITATION DES PARTICIPANTS



La commune de La Martyre a reçu une étoile au Guide Michelin pour l'enclos et l'église St Salomon.

JUILLET ET AOÛT

Visite de l'enclos et de l'église par les guides de la SPREV

(dates et heures des visites dans la presse et sur le tableau électronique)

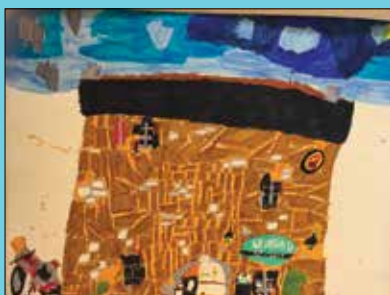
SAMEDI 17 JUILLET

Concours « Couleurs de Bretagne »

Dès le matin et toute la journée : les artistes amateurs envahissent la commune pour dessiner le patrimoine de la commune.

Exposition des dessins à la Maison du Plateau à partir de 17h00.

Concours ouvert à tout public petits et grands. Tous les enfants seront récompensés.



Dessin récompensé de Lilou en 2018

MARDI 20 JUILLET & MARDI 3 AOÛT DE 17H À 18H

Découverte du patrimoine breton organisée par l'office de tourisme de Landerneau. Visite guidée de l'enclos paroissial et dégustation de crêpes et confitures. Groupe limité / sur inscription.

Concert de musique bretonne sur la Place de l'église

L'association Ti Ar Vro Landerne Daoulaz vous propose de rencontrer ses membres ainsi que des associations adhérentes à cette fédération lors d'un moment musical. Sur scène, se produiront deux groupes issus du Centre breton d'art populaire. L'occasion de se retrouver et d'échanger en musique.

AN DISTRO GANT STARTIJENN ! UNE RENTRÉE PLEINE D'ÉNERGIE.

JUILLET ET AOÛT

Expositions de peintures au Point I et à l'ossuaire

• En juillet :

Expo "MELI-MELO" de Kty H

• Du 31 juillet au 15 août : les œuvres d'Alain WEISS

• 2^{ème} quinzaine d'août : 3^{ème} artiste



SAMEDI 17 JUILLET APRÈS-MIDI



Concours des poulinières suitées et non suitées

Champ de foires, sortie du bourg, route de Ploudiry.

LE WEEK-END DU SAMEDI 7 AOÛT



La nuit des étoiles sur le terrain des astronomes à Keravel.

Plus de précisions pour les dates et horaire sur le site <https://www.afastronomie.fr/les-nuits-des-etoiles> et dans la presse locale.



SAMEDI 11 SEPTEMBRE À PARTIR DE 18 H